

# Sup Exup

# BTS NOTARIAT

## Acquisition de pratiques professionnelles

Ce BTS vous prépare aux métiers qui s'exercent dans les offices notariaux, les chambres professionnelles, les centres de gestions agréés, les services juridiques d'entreprises, les agences immobilières, les cabinets juridiques des promoteurs.

## Missions en entreprise

Titulaire du BTS Notariat vous effectuerez les travaux suivants :

- » Rédiger des actes simples (assistant rédacteur d'actes)
- » Exécuter des formalités authentiques ou privées (assistant formaliste)
- » Négocier des biens à vendre ou à louer (négociateur immobilier)

Vous pourrez évoluer vers un poste de cadre polyvalent (petits offices) ou de responsable de service (grandes structures).

## Domaines de compétence

- » Information, communication, relation avec la clientèle
- » Traitement juridique, administratif et comptable des dossiers
- » Production d'actes liés à la famille, à la personne, à l'immobilier, aux activités de l'entreprise
- » Formalisation des actes

## Orientation Post-BTS

Le BTS Notariat (diplôme d'État) vous permet de travailler en office notarial et autres cabinets ou études d'experts ...

Il vous permet d'accéder au Diplôme Européen d'Études Supérieures en «Patrimoine, Assurance, Banque» (Bac +3 DEESPAB), à la 3<sup>e</sup> année de clerc de notaire.

## Pré-requis

**Nota Bene :** l'intégration de l'étudiant à cette section implique l'adoption d'un code vestimentaire «entreprise».

Ce BTS s'adresse aux jeunes intéressés par des études juridiques.

### » Les qualités

Méthode et organisation, rigueur, écoute et discrétion. Cette formation exige une sensibilité aux règles d'éthique et de déontologie.

### » Le niveau d'études

Baccalauréat général ou capacité en droit. Les étudiants ayant effectué une ou plusieurs années de droit sont les bienvenus. SupExup accepte dans cette section les titulaires d'un bac STG sur étude du dossier de candidature.

## Organisation et suivi pédagogique

SupExup prépare ce diplôme en deux ans :

### » En formation initiale

La durée des stages est de 12 semaines, hors vacances scolaires dont 4 semaines consécutives en 1<sup>o</sup> année. Les stages se déroulent obligatoirement pendant la période scolaire dans une étude notariale. Les stages sont planifiés au même moment pour les étudiants d'une même section.

### » En formation professionnelle

» **Alternance** : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise (contrat de professionnalisation, CP2E).

» **Formation continue** : en Congé Individuel de Formation (CIF) pour les salariés d'entreprise ou les demandeurs d'emploi.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés pour les cours généraux (français, anglais, droit, économie...) et d'intervenants issus des études notariales pour les enseignements professionnels (techniques notariales, droit notarial, CPAP...)

Pendant toute la formation, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé de l'équipe pédagogique de SupExup, du tuteur du centre de formation et du tuteur professionnel en entreprise, ainsi que d'examens blancs pour évaluer vos compétences par rapport à l'examen final.

## Examen Final

Matières	Épreuve	Durée	Coefficient
Français	Écrite	4 h 00	3
Langue vivante étrangère	Écrite Orale	2 h 00 20 min	2
Environnement économique et managérial du notariat	Écrite	3 h 00	3
Droit général et droit notarial	Écrite	4 h 00	4
Techniques notariales	Écrite	5 h 00	6
Conduite et présentation d'activités professionnelles	Orale	40 min	3